



# CROISSANCE / DÉCROISSANCE : UN DÉBAT EN CHANTIER

## *Voies intermédiaires et questions stratégiques*

Ce dossier est une contribution de la FTU aux réflexions du Mouvement Ouvrier Chrétien, il vise à instruire la notion de « nouveau modèle de développement pour les 20 ans qui viennent » (MOC 2010), sujet que le MOC se propose, en première priorité, de discuter dans le cadre d'un forum associatif. Ce dossier se présente sous forme de deux notes successives. La première note (2010-15, décembre 2010) a posé l'objet du débat et présenté une perspective historique. Cette seconde note présente d'abord trois « utopies directrices » : le développement durable, le keynésianisme vert et la transition juste. Elle propose ensuite trois dispositifs auxquels il est souvent fait référence dans ce débat sur la croissance : la réduction du temps de travail, les indicateurs alternatifs au PIB et la fiscalité verte.

### A

#### LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE ÉNIGME PLUS QU'UN PROJET

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». (Brundtland, 1987). Cette définition a constitué la base de discussion au Sommet de Rio (1992).

Pour reprendre les mots de Le Goff (2009) « Le DD véhicule en effet plus ou moins consciemment l'utopie d'une « cité-monde » réconciliée avec la nature et pacifiée, annihilant les contradictions et les conflits. Les rapports entre les hommes trouveraient un nouveau principe de pacification dans un nouveau rapport à la nature qui permet de leur faire prendre conscience de leurs liens d'interdépendance à

l'intérieur d'une totalité où se mêlent les civilisations et l'ensemble du « vivant » ». C'est peut-être cet aspect, qui prétend dépasser de façon nouvelle les contradictions et les dilemmes de l'action politique, qui séduit nombre de militant et d'homme politiques à la recherche de nouveaux thèmes mobilisateurs dans une époque marquée par les désillusions ».

Ce concept flou repose sur l'idée d'une conciliation des préoccupations économiques, sociales et écologiques, il est à ce point globalisant qu'il en vient à concerner l'ensemble des problèmes du monde à résoudre : le rapport N/S, la lutte contre la faim, celle contre les inégalités, les droits politiques économiques et sociaux, la gouvernance mondiale, les rapports homme femme, la citoyenneté, l'aménagement du territoire, les modes de production et de consommation, la gestion des ressources naturelles, bref il résumerait, il prônerait par la di-

versité des thèmes qu'il traite une « approche intégrée » ... (84-85)

Il y a lieu de pointer l'éclectisme et la tonalité consensuelle de cette notion. Par ailleurs, une certitude : ce concept « évite le débat du caractère socialement et écologiquement non soutenable du néolibéralisme et du profit à tout prix » (Lebeau, 2010).

« Le rapport Brundtland adopte le présupposé de la croissance économique » alors qu'une quinzaine d'années plus tôt, le Club de Rome et l'UICN (Union Internationale de Conservation de la Nature) avançaient l'idée d'une croissance zéro, trouvant à ce moment-là déjà contradictoire la notion de croissance durable.

R. Savage (2009) reconnaît aussi que le slogan du développement durable est anesthésiant. « La question écologique n'est pas réductible à la question sociale de la répartition des ressources. (...) Il ne suffit pas plus de répartir plus équitablement l'empreinte écologique – il faut la réduire drastiquement chez nous – et pas seulement chez les « riches ». Cela implique inévitablement une remise en cause extensive des modes de production et des modèles de consommation et de « vivre ensemble », donc non seulement des rapports capital-travail – certes un point de passage obligé, mais non suffisant ».

## B

### KEYNÉSIANISME VERT, CAPITALISME VERT OU « GREEN (NEW)DEAL »

Le New Deal fait bien sûr référence au programme de dépenses publiques mis en œuvre par Franklin D. Roosevelt pour sortir de la grande dépression des années '30, suivant la théorie de Keynes selon laquelle le gouvernement, en infusant des fonds dans l'économie sous forme de dépenses publiques (construction de routes, écoles, etc.), relance l'emploi et, par conséquent, la consommation et finalement toute l'activité économique. La dette publique encourue peut alors être remboursée par une augmentation des impôts. (Jackson, 2010, ch. VII).

Suite à la crise financière de 2008, un consensus (qui fait presque l'unanimité puisqu'il regroupe les Etats-Unis, l'Europe, la Chine, le PNUE, l'OIT, la CES, la CSI, le groupe des verts au parlement européen) s'est développé pour un plan de relance économique "vert" qui combinerait la nécessité de relancer les investissements (et donc l'emploi et la consommation) avec une concentration sur l'innovation technologique et la sécurité énergétique ouvrant une transition vers une société à bilan carbone réduit.

Le "vert" dans ce nouveau New Deal consisterait à concentrer les activités sur les secteurs verts (isolation des bâtiments, recherche de nouvelles technologies vertes, transports en commun, réduction des émissions de carbone, etc.). Il est intéressant de noter que les plans de relance incorporant le plus d'éléments verts ont été identifiés en Chine, dans la communauté européenne et en Corée du Sud. (Jackson, 2010)

Malheureusement, lorsqu'on quantifie ces composants verts, ils ne représentent qu'un pourcentage minime du plan de relance et un pourcentage infime du produit intérieur brut.

Un autre problème tient à la question de savoir comment financer cette croissance des secteurs verts autrement que par une augmentation de la dette publique déjà considérable (émissions d'obligations "vertes", mesures d'austérité fiscales telles que l'augmentation des impôts et taxes sur l'environnement, la participation de l'État dans des avoirs énergétiques).

En fait, ce plan de relance (keynésianisme) vert s'appuie sur un présupposé : la croissance reste compatible avec la durabilité de notre développement pour autant qu'on l'adapte en la verdissant. Bien que le keynésianisme soit associé à une politique monétaire, donc de reprise en main des banques et des mouvements de capitaux, ce choix reste pour beaucoup trop timide.

Il ne résout pas la question fondamentale qui est de sortir d'une problématique fondée sur la croissance. Selon Tim Jackson, c'est d'une nouvelle structure économique que nous avons

besoin. J. M. Harribey (2010) rejoint ce point de vue. Il développe deux arguments :

- Le nouveau capitalisme vert ne pourra pas à la fois apporter des solutions aux problèmes écologiques (réchauffement de la planète et limites des ressources naturelles) et aux problèmes sociaux. La croissance dans le cadre de l'économie capitaliste ne peut que renforcer les inégalités car tout le système repose sur l'appropriation des ressources naturelles (voir les stratégies géopolitiques pour le gaz, le pétrole,...) et des revenus issus de l'activité économique.

Lors de son intervention au colloque RISE du 17 juin 2010, J.M. Harribey donnait un exemple qui illustre bien ce propos : lorsqu'il y a augmentation de la productivité, elle est affectée pour un quart à la rémunération des actionnaires, ce qui entrave d'emblée la possibilité d'investir dans la transition verte. En France, selon lui, la productivité horaire a augmenté de 1,91% : les trois quarts ont été redistribués aux salariés ou ont servi à réduire le temps de travail pour absorber la hausse de la population active ou à financer la sécurité sociale ; le quart restant, soit 0,45% a servi à augmenter les profits. Au final, la part des salaires dans le PIB a baissé au profit du capital.

- Que signifie une croissance économique durable / soutenable qui se baserait sur l'idée que les progrès techniques (les machines) vont permettre à l'industrie d'être moins énergivore et donc au développement (croissance) d'être durable ? Avec l'aide de T. Jackson, il y apporte deux réponses auxquelles se réfère le « mythe du découplage » (voir encadré en fin de document) : pour créer du progrès technique (des machines), il faut aussi de l'énergie ; même si les voitures consomment moins, il y en a de plus en plus, et on les utilise plus, donc le résultat CO2 est nul.

Si les catastrophes écologiques devaient s'amplifier (ce qui sera le cas), ce seront de toute façon les pauvres qui en pâtiraient le plus.

Enfin, malgré les avantages de l'internationalisation des dégâts externes (par les écotaxes) et de l'inévitable renchérissement de l'énergie, JM. Harribey relève les incompatibilités majeures inhérentes à la croissance verte :

- l'augmentation de la productivité ne compensera pas l'augmentation du coût de l'énergie ;
- il y aura un risque de compenser l'augmentation du coût du capital par une diminution du coût d'exploitation de la force de travail (ex : taxe carbone tolérée par le patronat si les cotisations sociales diminuent en proportion) ;
- in fine, il y aura contradiction du côté de l'offre (taux de profit menacé) et du côté de la demande (salaire comprimé) ;
- et de toute façon, il y a contradiction entre l'illimitation de la tendance à l'accumulation et la limitation des ressources naturelles.

Pour R. Savage également, il n'y aura « pas de salut durable dans une simple relance keynésienne même verte financée par l'endettement public – ce dernier se substituant pour un temps à un endettement consumériste privé, lui-même arrivé à saturation. » (2009, p.50) « L'Etat serait-il sommé, au nom de la défense du pouvoir d'achat dans un cadre consumériste inchangé, de compenser à court terme par une fuite en avant dans l'endettement public les contradictions et la faillite de ce modèle de croissance, ainsi que les faiblesses d'un syndicalisme défensif ayant *de facto* manqué son internationalisation ? » (...) Il y a « urgence de passer d'une logique de « *défense et d'augmentation du pouvoir d'achat* » (à modèle de consommation dénaturé, subi, inchangé) à une logique de « *préservation-redéfinition du bien-être social* » refondée sur les valeurs d'usage et le lien social dans un cadre de réduction forte de l'empreinte écologique et des inégalités ».

Tim Jackson renchérit en rappelant que ni la piste des innovations technologiques ni celle d'une croissance verte ne sont à la hauteur du défi climatique parce que : « La taille de l'économie mondiale est presque cinq fois su-

périeure à ce qu'elle était il y a un demi-siècle. Si elle continue à croître au même rythme, ce chiffre sera de 80 en 2100 ».



LA « TRANSITION JUSTE » :  
LA POSITION SYNDICALE  
EUROPÉENNE

La transition juste est le concept adopté par le mouvement syndical européen. A la différence des deux autres utopies, la posture de ceux qui défendent la transition juste implique de prendre la justice sociale comme prérequis au développement durable. C'est d'ailleurs le titre de leur Working Paper 2009-02.

Les revendications syndicales au niveau européen rejoignent la voie du keynésianisme vert : augmentation de la part salariale dans la valeur ajoutée, modération actionnariale, amélioration de la qualité des emplois, transition juste vers des emplois verts, ensemble auquel on pourrait encore ajouter : la révision des modes de production et de distribution, l'inflexion des modes de consommation, la réduction des besoins de mobilité et d'énergie, la transformation des modes de transport. (Degryse, 2010)

La SDD 2005-2010 (Stratégie de l'UE en faveur du Développement Durable qui complète la Stratégie de Lisbonne) s'articule autour de sept grands objectifs. Autour de la politique de l'énergie : changement climatique et conservation des ressources naturelles, des initiatives spécifiques : transport, consommation et production; et enfin, les trois objectifs « sociaux » : santé publique, inclusion sociale et lutte contre la pauvreté dans le monde. (Degryse, 2010, p14).

« En février 2008, une première évaluation de la nouvelle SDD est réalisée par un consultant externe (ECORYS 2008). Ce dernier constate que si les sept thèmes de la SDD peuvent être considérés comme égaux en importance, dans la réalité, ils se concurrencent. Ainsi, l'objectif clé « équité sociale et cohésion » semble déjà perdre du terrain. De même, les questions de consommation et de production durable, ainsi que de santé publique, semblent prendre plus

de temps pour monter en importance. D'autres priorités telles que la gestion et la conservation des ressources naturelles ou le transport durable demeurent essentielles mais semblent faire l'objet de peu d'initiatives politiques de grande ampleur. Par ailleurs, le développement durable n'est pas encore *mainstreamé* dans l'ensemble des politiques communautaires. Et c'est sans doute le cœur du problème de la SDD actuelle. » (Degryse, 2010, p16)

Lors de son intervention à la journée d'étude de RISE en juin 2010, P. Pochet reconnaissait que les garanties que la transition puisse se réaliser dans des conditions d'équité nécessitent régulation et moyens publics, deux conditions difficiles à réunir à moyen terme. Il insistait sur la nécessité de sortir de ce consensus mou du verdissement de l'économie : « la question du réchauffement climatique est devenue une question politique et stratégique, pas un simple discours consensuel. ». Enfin, selon lui, il n'y aura pas d'emplois verts sans reconversions industrielles difficiles, ni sans conflit d'intérêts capital-travail. C'est la raison pour laquelle, les syndicats doivent faire alliance avec les environnementalistes (alors qu'ils s'ignorent encore trop souvent) et s'emparer de la question sur base d'objectifs et de concepts clairs.

A lire ces documents, on ne craindra pas que les changements viennent des institutions européennes, y compris de leur composante syndicale dont le positionnement reste tout à fait ambigu : entre une reconnaissance de la nécessité d'une transformation du modèle économique et une incapacité à résoudre la tension existante en interne entre le point de vue interprofessionnel et le point de vue sectoriel. Si une fenêtre d'opportunité s'est ouverte en 2007-2008 pour remettre en cause le modèle économique, elle s'est largement refermée en 2009-2010.

## D

## LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL (RTT) : LE FIL ROUGE DU MOUVEMENT OUVRIER

La question de la réduction du temps de travail, par les mécanismes qu'elle met en œuvre, illustre de manière exemplaire le questionnement relatif au modèle de croissance actuel.

Pour autant qu'on raisonne dans le cadre de l'économie actuelle, la question du temps de travail en lien avec la création d'emploi fait toujours controverse (Valenduc, 2010) depuis environ 40 ans.

La première controverse énoncée par G. Valenduc concerne l'embauche compensatoire : assembler plusieurs fois 4 heures (de 40 à 36h) laissées par plusieurs travailleurs différents ne constitue pas un emploi homogène intégrable par un travailleur sauf dans les grandes entreprises où le temps est encore une mesure de travail (travail standardisé et travailleurs interchangeables)..., ce qui est de plus en plus rare. « L'embauche compensatoire est un concept macro-économique qui peut difficilement se concrétiser au niveau micro-économique »

A l'inverse, J. M. Harribey dit que, même si le temps est de moins en moins une mesure de travail (pour reprendre l'argument de G. Valenduc), c'est l'argent qui l'a remplacé en termes de mesure du travail, ce qui revient au même calcul. Selon J.M. Harribey, pour passer du niveau micro au niveau macro-économique, il faudrait pouvoir penser en termes de production collective du temps de travail contraint, cela éviterait une réduction individuelle (locale) qui, elle ne permet qu'une redistribution au niveau de cette entreprise là (et encore) ; les gains de productivité à un endroit ne seraient pas nécessairement dûs et limités à cet endroit mais proviendraient d'un ensemble.

La deuxième controverse énoncée par G. Valenduc concerne le mécanisme supposé du déversement du chômage vers l'emploi, or ce mécanisme ne peut fonctionner que si les qualifications des sans emploi correspondent à l'offre. Un réel manque d'anticipation (ou de

planification des formations) a été constaté. Pourquoi et comment y remédier ?

La troisième controverse concerne l'affectation des gains de productivité : si la technologie accroît la productivité, cet accroissement ne se traduit pas nécessairement en gains de temps même s'ils se traduisent en gain d'argent. Ceux-ci vont alors plutôt satisfaire le « revenu minimum actionnarial garanti » exigé par les actionnaires. D'où la question de la répartition des richesses.

La quatrième controverse relève la lenteur des négociations nationales sur ce thème et l'absence de coordination au niveau européen ; le temps de travail est rapidement devenu, un élément de compétitivité internationale suite à l'internationalisation de l'économie. Il ressort de plusieurs sources que le processus de création d'emploi est aussi complexe que mal connu. Il n'y a en tout cas pas de lien mécanique direct entre ce processus et la réduction du temps de travail. Outre la productivité du travail, les formes d'organisation du temps de travail peuvent aussi avoir une influence sur l'emploi. En raison d'un certain mode développement des entreprises, des effets pervers sont apparus (Valenduc, 2010) : la RTT gagnée (parce que négociée par les syndicats) dans les grandes entreprises se perd dans la tendance récente du mode d'organisation des entreprises à se fragmenter en petites unités (sous-traitance pour réduire les risques, externalisation pour se débarrasser de certains coûts, franchise, boutique de masse,...) où le temps de travail se rallonge. Des disparités naissent ainsi au sein d'un même secteur : ces inégalités de temps s'ajoutent aux inégalités de salaires et accroissent les inégalités sociales...

Un tout autre regard existe cependant sur cette question. « Pour les « objecteurs de croissance » (Latouche, 2007, p 118), la relance par la consommation et donc par la croissance étant exclue, une réduction féroce du temps de travail imposé est une condition nécessaire pour sortir d'un modèle travailliste de croissance, mais aussi pour assurer à tous un emploi satisfaisant afin de réaliser (pour la France) la nécessaire réduction des deux tiers de notre consommation des ressources naturelles ». Les

objecteurs de croissance sont par ailleurs conscients de la nécessité d'intégrer une certaine temporalité dans les changements : « on ne supprimera pas du jour au lendemain tous les poids lourds qui transportent nos *surconsommations* (mais aussi une part importante de notre consommation), non plus que le parc automobile ou la flotte aérienne. » (p 119)

Pour ce qui est de la question de l'emploi en lien avec la RTT, les « objecteurs de croissance » pensent que « loin de créer du chômage, la décroissance exigerait une augmentation de la durée du travail et créerait du sur-emploi. L'abandon du productivisme et de l'exploitation des travailleurs du Sud générerait plus de travail pour satisfaire un niveau de consommation finale équivalent (obtenue éventuellement avec une forte réduction de la consommation intermédiaire). Dominique Vérot de la Fédération nationale de l'agriculture biologique évalue à 30% la main d'œuvre supplémentaire par hectare cultivé par rapport à l'agriculture traditionnelle, mais avec un rendement d'environ la moitié, d'où un besoin de 2.5 fois plus de main d'œuvre » (Sas, 2006).

S. Latouche relève par ailleurs quatre facteurs favorables qui devraient intervenir dans l'analyse de la relation entre RTT et emploi :

- « une baisse de productivité incontestable due à l'abandon du modèle thermo-industriel, de techniques polluantes et d'équipements énergivores;
- la re-localisation des activités et l'arrêt de l'exploitation du Sud
- la création d'emplois (verts) dans de nouveaux secteurs d'activités;
- un changement de mode de vie et la suppression des *besoins* inutiles (« dégraisage » importants dans la publicité, les transports, l'industrie automobile, l'agro-business, les biotechnologies, etc ...). »

Bien sûr, pour valider ces arguments, il serait nécessaire de les approfondir, afin notamment d'éviter de confondre les niveaux de réflexion tels que le macro-économique et le micro-économique.

## E

### INDICATEURS ALTERNATIFS AU PIB : POURQUOI ET COMMENT QUANTIFIER ?

L'idée est d'introduire d'autres critères de mesure de la richesse d'un pays, par exemple, en relation avec la satisfaction de vie (Cassiers 2009). En effet, la comptabilité nationale actuelle a été conçue au lendemain de la seconde guerre mondiale, elle est historiquement datée et dépassée au regard des nouveaux défis. Elle ne soustrait pas du PIB les dommages causés à l'environnement, ni à la santé. Au contraire, elle les additionne.

I. Cassiers décrit aussi qu'à un certain niveau de PIB, le niveau de bien être (ou de satisfaction de vie) ne progresse plus, qu'il s'agisse d'un sentiment subjectif ou de constats objectifs (indicateurs de mortalité, de santé).

L'idée d'autres critères est non seulement apparue dans les sphères universitaires mais aussi plus politiques, plus officielles :

- le PNUD (depuis 1990) a produit un rapport sur les pays classés en fonction de l'IDH (PIB + espérance de vie à la naissance + niveau d'instruction). Constat : les pays qui sont les premiers pour le PIB/hab ne le sont plus nécessairement pour l'IDH
- En 2008, une commission « Stiglitz » est lancée par Sarkozy pour chercher des indicateurs alternatifs de progrès social (Stiglitz 2009)

Pour J.M. Harribey, cette démarche relève de l'escroquerie : en effet, comment évaluer, quantifier le temps libre, sinon à hauteur du salaire que j'ai perdu ? Cela n'a aucun sens. Ce propos peut sans doute paraître excessif. Il n'empêche que des questions importantes qui vont dans ce sens restent en suspens (Lebeau, 2010) : ces indicateurs suffiront-ils à faire adopter d'autres comportements aux entreprises, à privilégier d'autres objectifs que le profit à court terme ? D'ailleurs, quel a été l'impact de cet IDH sur la logique capitaliste depuis qu'il existe ?

Que ces indicateurs alternatifs ne soient pas appropriés pour penser les crises multiformes que nous vivons, est une chose; une autre est de reconnaître avec P. Viveret (Lechat, Derenne, 2010) qu'on ne pourra pas se dispenser « de renouveler les catégories qui nous permettent de les comprendre ». Il sera alors impératif que ces nouvelles catégories constituent de réels instruments d'arbitrage politique.

Il est clair que cette question des instruments de mesure est fondamentale, elle n'est pas seulement méthodologique, elle montre à quel point les outils utilisés orientent et assoient les choix de société.

## F

### LA FISCALITÉ VERTE : RÉPONSE MARCHANDE AUX PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX

L'idée de la fiscalité verte est de faire supporter à la sphère marchande les coûts des dommages environnementaux que leur activité fait subir à la société en fixant un prix aux biens environnementaux (l'air, l'eau, les sols), ce qui les fait entrer dans les mécanismes de marché. Deux manières sont possibles :

- par le principe du pollueur payeur (prôné par l'OCDE depuis les années 1970) : taxe imposée aux agents économiques correspondants aux dommages infligés, appelée l'éco-taxe ;
- par le système d'échange de « droits de polluer » (mis en œuvre par le protocole de KYOTO pour réduire les GES) par l'établissement d'un prix de la tonne de carbone sur un marché des quotas.

La fiscalité verte est considérée par certains comme un alibi pour permettre aux gouvernements de ne pas imposer de normes trop contraignantes.

Ce dispositif mériterait d'être approfondi. Qu'on puisse éventuellement y distinguer différents niveaux : celui des ménages, des États, des Régions, de l'Europe.

## G

### CONCLUSIONS

Au vu de leur reconnaissance officielle sur la scène internationale, les (hypo)thèses que Tim Jackson développe dans « Prospérité sans croissance » semblent être devenues incontournables. Pour les développer, T. Jackson s'est appuyé sur une étude de Peter Victor, un économiste canadien qui a testé à partir de modèles informatiques et de la variation de certaines variables macroéconomiques (les taux d'investissement public et privé, la durée du temps de travail, le taux d'épargne) comment l'économie canadienne réagirait à la décroissance. Selon l'utilisation de certains paramètres plutôt que d'autres, deux scénarios différents sont apparus : dans l'un, la fin de la croissance entraînerait instabilité économique, chômage et augmentation de la pauvreté, dans l'autre, au contraire, elle entraînerait stabilité économique, réduction de la moitié du chômage et du taux de pauvreté, réduction de la dette publique.

Les variables déterminantes dans la composition de ces scénarios sont essentiellement

- un taux d'épargne élevé,
- un taux d'investissement public plus élevé que le privé,
- la réduction du temps de travail (solution structurelle au maintien du plein emploi, avec une stabilité de production),
- une nouvelle conception de l'emploi (acquisition de capacités d'épanouissement et de la capacité à participer à la vie sociale),
- une nouvelle approche de la richesse et de la notion d'activité (ne plus raisonner en termes d'employabilité aux offres d'entreprise).

Comment réaliser cette transition ? Les deux fronts sur lesquels doit s'opérer le changement (nouveau modèle macro-économique et dépassement de la logique sociale qui pousse à la consommation) posent la question de la nature, de la place et du rôle de l'Etat (par rapport à l'éducation, à la planification des espaces publics, influence de la politique salariale

sur l'équilibre travail-loisir et de la politique de l'emploi et par conséquent sur la politique familiale, instauration de critères d'évaluation des produits sur le marché, réglementation de la publicité, soutien d'initiatives communautaires, etc.

On sait que c'est à l'Etat que revient le rôle d'orienter les choix de société dans une perspective d'avenir à long terme plutôt qu'à court terme et d'assurer que l'intérêt général ne soit pas miné par les intérêts privés comme ce qui s'est passé ces dernières décennies au point de ne plus qu'obéir aux impératifs du marché et d'encourager son expansion dans tous les aspects de la vie (avec les conséquences connues : chute de l'épargne, explosion de la dette à la consommation et augmentation du chômage).

Concrètement, ceci pourrait signifier qu'il devrait revenir à l'État :

- d'encourager des investissements au profit de la diminution de l'empreinte écologique (plutôt que dans un but d'accroître des profits et la consommation à court terme)
- de renforcer le secteur non marchand même si sa rentabilité financière n'atteint pas les niveaux exigés par les marchés financiers.
- de mettre en place une politique collective de réduction du temps de travail.

Il est clair que ce type de mesures, en préconisant de défendre le bien commun (démocratisation de l'économie), atteint structurellement le cœur du système capitaliste à savoir : la propriété privée et la question qui y est associée de la répartition des richesses.

En fait, l'opposition de la croissance et de la décroissance pourrait sembler être un faux problème qui masque celui bien réel de la répartition des richesses. Comme le dit J.M. Harribey: « si on répartit la richesse, il ne faudra plus de croissance ».

Et R. Savage de rajouter que la crise actuelle a suffisamment montré la dangerosité inquiétante du modèle de croissance financiarisé en place. « Elle doit être l'occasion (...) d'une re-

mise en cause sans concession des rapports de production et de propriété inégalitaires et écologiquement destructeurs (...). Cette transition va heurter de front de puissants intérêts. Il y a risque d'une exacerbation des conflits de répartition capital-travail : le capital tentant de maintenir son taux de profit (et de distribution des dividendes aux actionnaires) en faisant pression à la baisse sur la part salariale (augmentation du taux de plus-value relative) ou en allongeant la durée du travail (en retardant l'âge de la retraite) ».

Après ce premier tour d'horizon des positions en présence sur le thème de la croissance / décroissance, la question même du choix de société et de l'orientation à lui donner ne se pose plus. Il s'impose puisque, pour reprendre la phrase de T. Jackson (2010) qui introduisait cette note : « Quoiqu'il arrive, la dynamique d'une économie basée sur la croissance ne conduira qu'à deux voies : l'expansion ou l'effondrement ».

Restent cependant des questions et non des moindres :

- De stratégie politique : comment présenter cette nouvelle orientation de société aux institutions en place ; quel discours tenir pour être crédible ? La révolution est majeure car elle est multidimensionnelle : économique, sociale, politique et philosophique. Concrètement, elle nécessitera sans aucun doute de faire des alliances.
- De stratégie « scientifique » : comment prendre effectivement ce nouveau tournant sur base de données chiffrées; en effet les instruments habituels (PIB) de pilotage sont eux-mêmes devenus inadéquats.

Le chantier est en friche. Il existe actuellement très peu de littérature sur le sujet tant il est neuf. Des études macroéconomiques sont cependant en cours, elles tenteraient d'appliquer les modèles de Peter Victor à la situation belge. Que ces quelques pistes puissent contribuer à élargir nos champs de vision.

Ghislaine WEISSGERBER



- Brundtland G. H. (1987), *Notre avenir à tous*, Commission mondiale sur l'environnement et le développement
- Cassiers I. (2009), « Pour changer de cap, dégriffons la boussole », *La Revue Nouvelle*, La croissance en panne de sens, Mars, p. 53
- Degryse C., Pochet P. (2009), « Changer de paradigme : la justice sociale comme prérequis au DD », Working Paper 2009.02, ETUI
- Harribey J.M. (2010), « Retraites, les pistes toujours ignorées du financement », *Le Monde diplomatique*, juin. Pour le détail de certains calculs, voir aussi : <http://harribey.montesquieu.u-bordeaux.fr/travaux/retraites9.pdf>
- Jackson T. (2010), *Prospérité sans croissance*, De Boeck – Etopia.
- Latouche S. (2007), *Petit traité de la décroissance sereine*, Mille et une nuits, octobre
- Lebeau E. (2010), « La croissance fait-elle le bonheur ? », Communication au Bureau National, CSC, Bruxelles, 4 février
- Lechat B., Derenne C. (2010), « Prospérité sans croissance », Avant propos, De Boeck.
- Le Goff J.P. (2009) « Au nom du développement durable », *Le débat*, Paris, 156, Sept. Oct
- MOC (2010) « Les 24 priorités du MOC pour les élections fédérales du 13 juin 2010 », 26 mai
- Nollet J.M. (2008), *Le green Deal » Proposition pour une sortie de crise*, Bruxelles, Le Cri Edition
- Sas E., (2006), « Conversion écologique de l'économie : quel impact sur l'emploi ? », *Cosmopolitiques*, n°13, Apogée, p.188
- Savage R. (2009), « La croissance a-t-elle un sens », *La Revue Nouvelle*, La croissance en panne de sens , Mars, p. 44
- Stiglitz J., Sen A., Fitoussi J.P., (2009), *Le rapport Stiglitz et la mesure du progrès*, Rapport de la commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, Septembre
- Valenduc G. (2010), « Les inégalités dans le temps de travail, La réduction des inégalités comme condition nécessaire à une redistribution du temps de travail », note EP 2010-11, Octobre.

### Annexe: Le « mythe du découplage », partie centrale de la démonstration de Tim Jackson

La réponse conventionnelle au dilemme de la croissance est de faire appel au concept de *découplage*: grâce aux perfectionnements technologiques et à l'augmentation de la productivité, la production économique devient moins dépendante du *throughput* et peut donc continuer à croître sans dépasser les limites écologiques (i.e.: épuisement des ressources).

La question du « découplage » mérite un exposé en soi, nous en résumons ici les termes :

- Le *découplage relatif* se réfère à une diminution de l'intensité écologique par unité de production économique (ceci signifie que l'impact écologique décline relativement au PIB, mais pas nécessairement en termes absolus: l'impact augmente encore mais plus lentement que le PIB n'augmente).
- Le *découplage absolu* se réfère au déclin absolu de l'impact sur les ressources.

Naturellement, c'est ce dernier qui est nécessaire si l'on veut maintenir l'activité économique dans les limites écologiques (p. ex. en ce qui concerne le climat, une réduction absolue des émissions de carbone est indispensable à plus ou moins court terme).

Un découplage relatif (plus d'efficacité, davantage de biens et de services avec moins de ressources et d'émissions) a été observé dans les 30 dernières années, particulièrement dans les pays développés, mais tend maintenant à plafonner et même à diminuer (à cause de la Chine et de l'Inde).

Le découplage absolu n'existe tout simplement pas: les émissions de CO2 dues aux combustibles fossiles ont augmenté de 80% depuis 1970 (elles sont aujourd'hui 40% plus élevées qu'en 1990, et augmentent de 3% chaque année depuis 2000).

Certaines améliorations technologiques permettent des réductions partielles, surtout dans les économies développées mais elles sont insuffisantes à résoudre le dilemme de la croissance: la consommation pousse à la croissance de la même manière que la croissance et le progrès technologique poussent à la consommation.

Tim Jackson fait une démonstration d'arithmétique de la croissance.

Le *mythe*: consiste à croire que nous pouvons pousser le découplage relatif suffisamment vite pour arriver au découplage absolu.

La *règle*: montre que dans la situation d'une population croissante avec un revenu moyen croissant, le découplage absolu se produira lorsque le taux du découplage relatif dépassera les taux combinés d'augmentation de la population et des revenus.

Sur la base de l'histoire récente des taux d'émission CO2 et de la croissance démographique, l'auteur démontre *mathématiquement que ce but est impossible à atteindre. Qui plus est, c'est dans la direction opposée que nous allons. Il n'existe pas de scénario d'augmentation continue des revenus pour une population de 9 milliards qui soit crédible, socialement juste et écologiquement viable.*

Face à l'évidence historique et à l'arithmétique des données, l'espoir que la propension du capitalisme à l'efficacité permettra de stabiliser le climat et de nous protéger contre l'épuisement des ressources n'est rien d'autre qu'une illusion. Une réduction radicale des émissions et de l'exploitation des ressources ne peut être accomplie sans confronter la structure des économies de marché.

Jackson T. (2010, ch V)



AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE